

Les constructions illégales de toutes sortes, quand elles ne sont pas régularisées, sont autant de recettes fiscales qui ne rentrent pas. En cette période où la vigilance financière s'impose pour les collectivités, il y a là des recettes toutes faites qu'il serait bête de ne pas aller chercher.

Thierry Rolland • t.rolland@orange.fr

Constructions illégales : vérifier plus pour gagner plus

Il y a un véritable enjeu à faire de la « justice fiscale », à savoir régulariser les constructions illégales particulièrement lorsqu'elles n'ont fait l'objet d'aucune déclaration ou autorisation préalable. On estime qu'il y a environ 15 à 20 % « d'évasion fiscale », c'est-à-dire 15 à 20 % des constructions qui, soit ne sont pas autorisées (piscines, agrandissement de maisons...), soit ne sont pas conformes à l'autorisation obtenue (une villa type 4 devenue type 5, un garage devenu chambre...).

Un schéma valant mieux qu'un long discours, voici de façon synthétique une procédure qui peut sembler complexe mais qui ne l'est pas... ■

Schéma de vérification de la licéité d'une construction ou d'une modification d'une construction et ses conséquences fiscales

COMPARAISON ENTRE LE CADASTRE ET LA RÉALITÉ SUR LE TERRAIN

